

Paris, le 18 décembre 2020

Madame la Ministre,

Lors de son arrivée à l'Élysée, Emmanuel Macron avait pris un engagement très clair : faciliter la vie des citoyens français, en mettant en ligne toutes les démarches administratives du quotidien. 3 ans plus tard, le travail continue mais nous pouvons nous réjouir que 182 démarches sur les 250 prévues puissent désormais être réalisées en ligne.

En vous nommant, en juillet dernier, Ministre de la Transformation et de la Fonction publique, le Président a démontré sa volonté d'atteindre l'objectif que nous nous étions fixé : 100% des démarches dématérialisées d'ici à 2022.

Néanmoins, 66% des Français estiment toujours que ces services publics numériques sont trop complexes. De nombreux Français nous font remonter leurs expériences de leurs démarches quotidiennes, se perdant souvent dans les papiers et, parfois, il n'y a pas d'autres choix que de se déplacer.

Ayant été, vous-même, Française de l'étranger, vous connaissez les difficultés que rencontrent nos concitoyens lorsqu'ils sont loin de la France et qu'ils n'ont aucun moyen de se déplacer afin de résoudre leurs démarches.

.../...

La crise sanitaire que nous connaissons aujourd'hui, avec les contraintes mises en place par les différents Gouvernements dans la limitation de nos déplacements, nous montre encore plus l'importance d'avancer rapidement sur ces sujets, et ne fait que renforcer cette exigence d'une continuité de service, notamment via le numérique.

Dans le cadre de votre fonction, nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance de la dématérialisation de certaines démarches. Depuis de nombreuses années, nos concitoyens nous alertent sur la lourdeur des démarches nécessaires pour les demandes de documents d'identité, mais la crise sanitaire a fini par alourdir encore plus ces demandes, avec des créneaux de rendez-vous trop peu nombreux pour la quantité de demandes.

La procédure actuelle de renouvellement des passeports en France est l'une des plus contraignantes au monde puisqu'elle exige une, voire deux comparutions pour déposer sa demande et retirer le passeport. À l'étranger, cela représente une contrainte excessive que certains États de l'OCDE ont largement simplifiée par une procédure complètement dématérialisée (Irlande) ou par voie postale (États-Unis). Nous souhaiterions que vous puissiez faire de la simplification de la procédure de renouvellement des passeports français un axe fort de la transformation des services publics pour les Français de l'étranger.

À la veille d'élections consulaires qui viendront renouveler les conseillers des Français de l'étranger, certaines démarches administratives doivent retenir toute votre attention. Alors que nous considérons que 2,5 millions de nos concitoyens sont installés à l'étranger, en 2019 seuls 1,8 million d'entre eux étaient inscrits au registre mondial des Français établis hors de France. Alors que la crise du COVID a prouvé l'utilité de cette inscription sur le registre des Français de l'étranger, tant au point de vue de la sécurité que des contacts en cas d'urgence, nous pensons qu'il est essentiel d'en profiter afin de communiquer et de faciliter cette inscription consulaire.

.../...

En parallèle, la situation sanitaire ne doit pas empêcher nos concitoyens de participer à la vie de la cité. À l'image de l'élection américaine en novembre, nous devons permettre au maximum de Français de pouvoir participer aux prochaines échéances électorales. Le vote par internet, prévu pour les prochaines élections consulaires, devrait être expérimenté pour les élections législatives de 2022. Il avait été suspendu en 2017 pour des raisons de sécurité.

Soyez certaine que nous sommes pleinement mobilisés à vos côtés afin de faciliter la vie des Françaises et Français, et que nous nous tenons à votre disposition afin d'atteindre l'objectif donné par le Président de la République.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Roland LESCURE

Député de la 1^{re} circonscription des Français de l'étranger



Alexandre HOLROYD

Député de la 3^e circonscription des Français de l'étranger



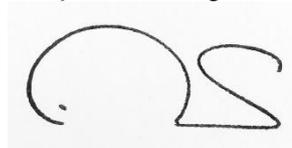
Pierre-Alexandre ANGLADE

Député de la 4^e circonscription des Français de l'étranger



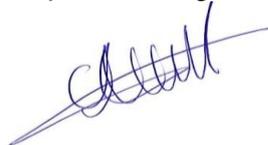
Samantha CAZEBONNE

Député de la 5^e circonscription des Français de l'étranger



Amélia LAKRAFI

Député de la 10^e circonscription des Français de l'étranger



Anne GENETET

Député de la 11^e circonscription des Français de l'étranger



Mme Amélie DE MONTCHALIN
Ministre de la Transformation et de la Fonction publique
HÔTEL DE ROTHELIN-CHAROLAIS –
101, RUE DE GRENELLE –
75007 PARIS

Copie : Monsieur Gérald DARMANIN, Ministre de l'Intérieur
Madame Marlène SCHIAPPA, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté
Monsieur Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie